

# PLAN VÉLO

## PÉRENNISATION DE L'AMÉNAGEMENT CYCLABLE TEST SUR LES COMMUNES DE SAINT-PAIR-SUR-MER ET JULLOUVILLE

En 2021, en collaboration avec Granville Terre et Mer, les communes de Saint-Pair-sur-Mer et Jullouville, le Département a mis en œuvre des aménagements cyclables test le long de la RD 911. Le Département ayant décidé de pérenniser ces aménagements, des travaux vont être entrepris sur l'axe à compter du lundi 26 février pour une durée prévisionnelle de trois mois.

Ces aménagements s'inscrivent à la fois dans le projet de Réseau Cyclable d'Intérêt Départemental (\*RCID) dont l'un des objectifs est l'ouverture d'une véloroute permettant de faire le tour du département par la côte et dans le schéma directeur cyclable de Granville Terre et Mer comme axe structurant.

Les objectifs de ces tests étaient multiples :

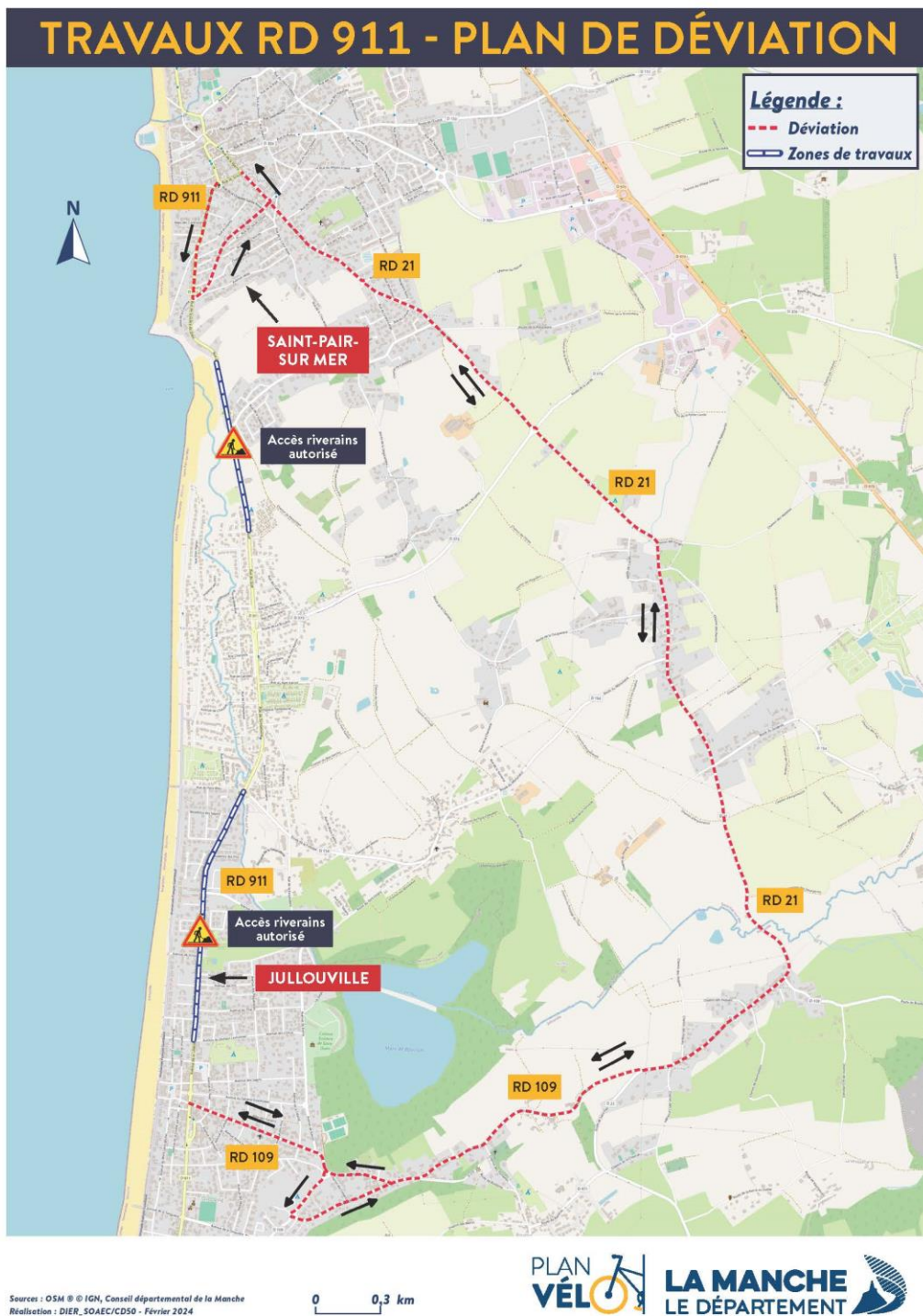
- évaluation de la pertinence d'un tracé du RCID\* sur la RD 911 ;
- requalification rapide de l'espace public au bénéfice des mobilités actives ;
- possibilité d'ajuster l'aménagement à l'usage.

A la suite d'une analyse des aménagements par le CEREMA, le Département a décidé de pérenniser ces tests, en modifiant quelques points afin d'en améliorer la sécurité, notamment au niveau des extrémités des aménagements.

### Les travaux d'aménagement sont les suivants :

- modification de la bordure plastique par une bordure en béton
- bordure séparatrice élargie pour renforcer la séparation des usagers
- forme de la bordure modifiée du côté de la piste cyclable pour qu'elle soit chanfreinée afin de ne pas pouvoir être accrochée par les pédales des cyclistes
- élargissement du pont du blanc caillou situé sur la commune de Jullouville pour élargir la piste cyclable et intégrer un cheminement piéton sur l'ouvrage et permettre la continuité de l'aménagement vers Saint-Pair-sur-Mer
- modification de l'insertion côté Sud de l'aménagement sur Jullouville par prolongation de la piste cyclable jusqu'à un plateau ralentisseur
- aménagement de l'arrêt de bus Beausoleil sur Saint-Pair-sur-Mer pour le mettre aux normes PMR et intégrer une plateforme d'attente pour les usagers du bus
- amélioration de la signalisation
- renouvellement des couches de surface sur la piste cyclable et la RD 911

**Le démarrage des travaux est prévu le 26 février. Ils devraient se terminer fin mai.** La route sera fermée à la circulation durant les travaux, sauf pour les riverains. Une déviation sera mise en place selon le plan ci-après.



\* Le RCID, c'est quoi ?

Le Réseau cyclable d'intérêt départemental (RCID) vise à créer une continuité de déplacement doux sur le territoire, en s'appuyant sur un tracé.